

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 4 septembre 2019

Le Président, soussigné, certifie que les convocations ont été adressées, le 29 août 2019, aux membres du comité syndical du Pays Glazik désignés par les communes membres, à savoir Briec, Edern, Langolen, Landudal et Landrévarzec pour se réunir, le 4 septembre 2019, à 20h, au siège du syndicat du Pays Glazik, situé place de Ruthin, à Briec.

Étaient présents : PETILLON Jean-Hubert, LE MEN Bruno, ROCHETTE Juliette, FEREC Thomas, JACOPIN Geneviève, CAUGANT Jean-Pierre, MEVELLEC Sophie, COZIEN Jean-Paul, HASCOET Nadine, LE STER Danièle, TRELLU Hervé, CATHOU Didier, DEUIL Valérie, CORNIC Jean-René, BLIN Fabrice.

Pouvoirs : TREBAUL Hélène donne pouvoir à MEVELLEC Sophie, RIOU Anne-Marie donne pouvoir à HASCOET Nadine, MAHE Jean-Christophe donne pouvoir à LE STER Danièle, HEMERY Louis donne pouvoir à TRELLU Hervé, GAONAC'H Marie-Pierre donne pouvoir à DEUIL Valérie, MONNERAIS Nelly donne pouvoir à CORNIC Jean-René.

Étaient absents : LE ROY Marie-Thérèse, PRAT Françoise, PLONEIS Anne-Marie, LEDUCQ Valérie, RIOU Patricia, BOEDÉC Paul, MESSAGER Raymond.

Secrétaire de séance : FEREC Thomas.

Conseillers en exercice : 28
Nombre de conseillers présents : 15
Conseillers absents non suppléés : 7
Nombre de suffrages exprimés : 21

Le Président,

Jean-Hubert PETILLON

Monsieur Jean-Hubert Pétilion, Président, ouvre la séance à 20h12 et procède à l'appel. Le quorum est atteint.

1. SIGNATURE DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT COMITE SYNDICAL

Thomas FEREC, secrétaire de séance, procède à la lecture du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2019. Le procès-verbal est approuvé par le comité syndical à l'unanimité.

2. PROJET SOCIAL 2019-2022

Le document présenté et soumis à la validation du Comité syndical du 4 septembre 2019 est le fruit de la démarche collective engagée en juin 2018, associant élues, bénévoles et habitantes, partenaires et technicien·nes.

Une version de travail a été soumise aux membres du bureau le 28 août avec l'objectif de pouvoir adresser une version finalisée lundi 2 septembre en fin de journée aux membres du comité syndical.

Il est construit en fonction des attentes de la Commission de Validation de Projet de la CAF du Finistère à laquelle il sera présenté le 24 septembre 2019, et est structuré en quatre parties.

La première partie a pour objet de présenter le Centre Social et ses évolutions. Ainsi, après avoir tout d'abord retracé les principaux événements depuis 1993, cette partie expose son fonctionnement avec l'organisation en pôles, la gouvernance avec le rôle des différentes instances, la place de l'association Tribuglazix et détaille les modalités d'accueil et de participation à la vie du centre. Elle évoque enfin l'équipe et les partenaires pour finir par les éléments budgétaires.

La deuxième partie décrit l'ensemble de la démarche de renouvellement du projet, des premiers temps de formation de juin 2018 à aujourd'hui. Elle explique le rôle du groupe de pilotage et détaille les trois phases de travail du projet : mobilisation, diagnostic, élaboration.

La troisième partie part du diagnostic caractérisant le territoire du Pays Glazik puis, après avoir dressé le bilan du projet social 2015-2018, pose les enjeux pour le territoire et le centre social.

La quatrième partie expose le projet 2019-2022. Elle structure en quatre volets, de manière cohérente pour former un tout, les éléments produits pendant la démarche d'élaboration avec l'ensemble des acteurs.

Le premier volet est "Affirmons/légitimons" et porte sur les questions d'identité Centre Social. La mise en œuvre du nouveau projet se fondera sur une réflexion collective autour de celle-ci :

- Incarner/porter nos valeurs passera par la construction collective élues, bénévoles et habitantes, et technicien·nes d'un discours commun en travaillant sur ce que signifie pour nous être centre social sur le Pays Glazik et sur les outils pour le diffuser. Cela passera également par un développement de la collaboration bénévoles/salariés/élus, notamment à travers les rencontres des groupes de travail. Il s'agira également de renforcer notre participation aux actions et réflexions de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne.
- Partager nos valeurs s'organisera à travers deux éléments : l'émergence et la culture d'un sentiment d'appartenance d'une part, et la diffusion du sens que nous donnons à nos actions d'autre part. Le travail portera donc sur l'enjeu de développer un intérêt auprès des adhérents sur le projet global (réflexion autour de l'adhésion, de l'organisation d'événements, de la mise en place d'un outil de communication dédié...). Vis-à-vis de l'extérieur, deux sujets seront abordés : l'adoption d'un nouveau nom pour le centre social et le développement/renforcement de nos relations avec nos partenaires locaux, notamment les communes avec la participation aux événements communaux et avec des échanges sur des problématiques repérées.

Le deuxième volet est "Structurons pour plus de participation" et traite de manière appuyée de la participation, des démarches de mise en action afin que le fonctionnement du centre puisse permettre d'accompagner chacune dans la construction de son parcours au travers des différentes formes de participation.

- Un premier axe porte sur l'accueil et l'écoute, que ce soit au sein de la structure ou sur le territoire.
- Un deuxième sur la construction de démarches participatives.
- Un troisième sur la gouvernance (groupes mixtes, intégration d'habitantes au sein des commissions de pôle, création d'une "commission générale"...).
- Un quatrième sur l'évaluation, celle-ci devant à la fois permettre d'analyser nos démarches et actions, mais également de construire et d'utiliser les outils d'évaluation avec les personnes concernées.
- Un dernier axe traite de l'accompagnement et des postures professionnelles des salariées (poursuite des rencontres, analyse de pratique, formations individuelles et collectives, participation au réseau de la Fédération).

Le troisième volet est "Continuons/poursuivons" et balaie nos activités. Celles-ci sont revisitées au regard des deux principales missions d'un centre social figurant dans la circulaire de 2012 :

- lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale,
- lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitantes de s'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets.

Le quatrième et dernier volet est "Creusons/cultivons" et aborde six thématiques transversales qui ont été mises en avant lors de la démarche d'élaboration : famille/parentalité, vieillissement, numérique, culture, citoyenneté et enfance/jeunesse. Tout en précisant que la liste n'est pas exhaustive et que d'autres thèmes pourront sortir au cours de la durée du projet, ce volet traite les six sujets en exposant le contexte territorial, en présentant ce qui est réalisé aujourd'hui et en esquissant des perspectives collectives.

Le Président explique, en ouverture de séance, qu'il a recueilli un certain nombre de réactions en amont de la réunion et qu'il préfère ne pas soumettre au vote le projet en l'état.

Après la présentation du projet, Jean-Hubert Pétilion ajoute que la CAF devra prendre en compte la période "chahutée" qu'a connu le territoire, que le projet trace un certain nombre de pistes (sans bien-sûr lister toutes les actions car ce n'est pas son objet) mais qu'il y a des incompréhensions d'élus par rapport à l'ALSH et la question de l'adhésion. Il complète en soulignant la nécessité de lever ces incompréhensions.

Fabrice Blin s'étonne et regrette que le projet ne soit pas soumis à l'approbation alors que la démarche est engagée depuis l'année dernière et qu'aucune observation n'a été émise auparavant.

Jean-Paul Cozien évoque différents points d'interrogation : le manque de clarté de certains éléments, la place de la Fédération des Centres Sociaux, la prise en compte de populations spécifiques, l'identification des priorités.

D'autres éléments sont abordés au cours de l'échange :

- l'envoi tardif d'un document de 50 pages,
- le développement de la question de l'ouverture,
- le flou relatif à la gouvernance,
- les agents...

Le Président, avant de clore la séance, précise qu'une discussion va avoir lieu avec la CAF pour organiser un bref report et permettre ainsi les ajustements nécessaires avant le passage en Commission de Validation des Projets.

3. QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.